

Ouverture de la pêche : Enedis engagée pour la sécurité dans les Hautes-Pyrénées

A l'occasion de l'ouverture de la pêche le samedi 7 mars et dans le cadre de la convention de partenariat pluriannuelle entre Enedis et la Fédération de pêche du 65, Enedis rappelle les consignes de sécurité aux abords des lignes électriques avec sa campagne commune avec RTE « Tension Attention ». Qu'elles soient aériennes ou souterraines, les lignes du réseau électrique présentent des dangers. Il est donc nécessaire de respecter des règles de sécurité strictes à proximité des installations.

Quelques bons réflexes à adopter :

- Rester éloigné des lignes, postes et pylônes électriques.
- Ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contacter le numéro d'urgence dépannage 09 72 67 50 ** + le numéro de votre département.
- Éviter tout passage d'objets près d'une ligne électrique : le risque d'électrisation provoqué par un arc électrique apparaît même sans contact direct entre la ligne et l'objet.

Une campagne qui va plus loin

La pêche n'est pas la seule activité exercée à proximité des lignes à haute ou basse tension. La campagne Tension Attention identifie d'autres activités de plein air exposées aux risques électriques : pratique de sports aériens ou de loisirs en extérieur, utilisation d'un engin de grande hauteur (tracteur, nacelle, grue, ...), bricolage, etc

« Ligne Alerte », l'application qui prévient des lignes électriques



Avec des réseaux électriques aériens parfois présents à proximité des zones de pêche, nombre de professionnels et d'amateurs de loisirs en plein air sont confrontés au risque électrique. Ainsi, Enedis et RTE ont développé l'application mobile « Ligne Alerte » pour prévenir en temps réel de la proximité d'une ligne électrique aérienne et réduire au maximum les accidents.

Rendez-vous sur le nouveau site internet www.Tension-Attention.fr pour retrouver tous les conseils de prudence et les mesures de sécurité pour prévenir le risque électrique

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 41 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »

Service Presse Enedis
Direction régionale Pyrénées Landes
13 rue Faraday, 64 000 Pau
communication-pyl@enedis.fr
enedis.fr

Contacts presse :
Emmanuel de Bourmont / 06 81 36 08 16
emmanuel.de-bourmont@enedis.fr